



# TOUR AUVERGNE

## Seniors D3 par équipe mixte



Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Clubs du CTPA affiliés, avec terrain.

POUR LES EQUIPIERS : Être amateurs licenciés **FF Golf** et membres de l'association sportive du club représenté.

LIMITATION D'INDEX : Joueurs, joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 36

**TOLERANCE PAR EQUIPE : 2 joueuses ou 2 joueurs index >36, l'index sera ramené à 36**

Rappel : *Une femme ou un Homme est Senior au lendemain de la date anniversaire de ses 50 ans*

### ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA.

Elle doit être renvoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant.

**La possibilité est donnée aux clubs qui auraient du mal à constituer une équipe, de se rapprocher d'un club voisin afin de constituer une équipe. Prévenir la Commission Sportive du CT de cette entente.**

**En fonction du nombre d'équipes engagées dans cette compétition, le nombre de joueurs constituant une équipe pourra être de 4, 5 ou de six joueurs, joueuses.**

**Les clubs en seront avertis dès la clôture des inscriptions**

### INSCRIPTION DES JOUEURS ET DROIT DE JEU

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 5 jours pleins** avant chaque épreuve.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de 30€ fixé lors de la réunion des Présidents d'AS présents le 07 décembre 2023

### ROLE DU CAPITAINE

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes de scores
- ✓ Informera par mail le responsable de la commission sportive de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, [daniel.combaret@wanadoo.fr](mailto:daniel.combaret@wanadoo.fr) et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits).
- ✓ Le capitaine ou le club préviendra le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve **le nombre de joueurs qui ne participe pas au repas.**
- ✓ Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club si l'annulation n'a pas été faite sous le délai requis

### FORME DE JEU

STROKE-FORD Par +4 / mixte / **NET** / 18 Trous

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve.

### CLASSEMENTS

**Classement du jour par équipe :**

**Quel que soit le nombre de joueurs composant le l'équipe on retiendra la somme des 3 meilleurs scores Net afin d'établir un classement**

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier(e) manquant d'une même équipe afin que l'équipe participe au classement du jour

- ✓ *En cas d'égalité les équipes seront départagées par la meilleure des cartes non prises en compte afin d'effectuer un classement du jour*

**Classement général par équipe :**

On attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe.

On attribuera également 3 points supplémentaires par joueurs composant l'équipe en limitant à 12 points maximum

On attribuera 5Pts à une équipe qui serait forfait afin de moins la pénaliser au classement général

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue sur la plus petite somme totale des points en net.

**Classement individuel :**

A chaque tour on établira un classement individuel sur lequel on attribuera par ordre décroissement 10 Pts à la 1<sup>ère</sup> 9 Pts à la seconde et ainsi de suite jusqu'à 1 Pts à la 10<sup>ème</sup> place.

On comptabilisera au maximum les 3 meilleurs points obtenus à l'issue des 5 tours.

La meilleure somme des points retenus déterminera un vainqueur de la catégorie Seniors D3

<b><u>COMITE DE L'EPREUVE</u></b>
-----------------------------------

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la CS du CTGPA et de l'OBEC du club qui aura été désigné.

<b><u>DATE ET LIEUX</u></b>
-----------------------------

Vendredi 26 avril Charade	Vendredi 10 mai Val d'Auzon	Vendredi 21 juin Mont Dore	Vendredi 20 sept Riom	Vendredi 18 oct Mauriac
------------------------------	--------------------------------	-------------------------------	--------------------------	----------------------------

<b><u>PRIX ET RECOMPENSES</u></b>
-----------------------------------

A l'issue des 5 tours, les trois premières équipes seront récompensées, un trophée sera confié pour une année à l'équipe classée 1<sup>ère</sup>

Un trophée récompensera le joueur classé 1<sup>er</sup> au classement individuel

**ANNEXE****Grille des points**

Points attribués en fonction du classement jusqu' au 8 <sup>ème</sup>		Points attribués pour chaque joueur(euse) composant l'équipe	Points individuels
1 <sup>er</sup>	40		3Pts x Nb Joueurs
2 <sup>ème</sup>	35	2 <sup>ème</sup> 9 Pts	
3 <sup>ème</sup>	30	3 <sup>ème</sup> 8 Pts	
4 <sup>ème</sup>	25	4 <sup>ème</sup> 7 Pts	
5 <sup>ème</sup>	20	5 <sup>ème</sup> 6 Pts	
6 <sup>ème</sup>	15	6 <sup>ème</sup> 5 Pts	
Forfait	5	7 <sup>ème</sup> 4 Pts	
		8 <sup>ème</sup> 3 Pts	
		9 <sup>ème</sup> 2 Pts	
		10 <sup>ème</sup> 1 Pts	

<b><u>EQUIPES ENGAGEES</u></b>
--------------------------------

**6 équipes :**

Mauriac ; Charade ; Cunlhat ; Mont Dore ; Riom ; Val d'Auzon